

Livret d'accueil et d'informations du CFA



Nous vous remercions d'avoir choisi le
Centre de Formation d'Apprentis Ambition Soins Lyon, pour votre formation en alternance.
Afin que votre apprentissage se passe dans les meilleures conditions, vous trouverez dans ce livret
d'accueil les informations utiles.

Nous vous souhaitons une excellente formation !



Table des matières

MOT DE LA DIRECTRICE.....	3
PRESENTATION DU CFA.....	3
DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS	3
PEDAGOGIE ADAPTÉE.....	3
Moyens et outils pédagogiques	4
Personne en situation de handicap	4
PROJETS PÉDAGOGIQUES, EDUCATIFS ET CITOYENS.....	4
LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	4
DEMARCHE QUALITE	5
VENIR AU CFA	5
CONCTACTER LE CFA	5
A qui m'adresser ? Pourquoi ?.....	6
ACCUEIL DE L'APPRENTI.....	6
SUIVI DE L'APPRENTI DURANT SA FORMATION	7
CADRE DE VIE	7
LES AIDES AUX APPRENTIS.....	7
LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES PAR LE CFA POUR TOUS LES APPRENTIS EN STAGE, EN COURS ET CHEZ L'EMPLOYEUR.....	9
MEMENTO SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES D'AIDES EN CAS DE DIFFICULTES	10
La Précarité.....	10
Le logement :	10
Les Organismes de préventions et d'aides à la santé :	11
Le harcèlement	12
Numéros ou liens utiles	12

MOT DE LA DIRECTRICE

Vous avez fait le choix d'une formation par la voie de l'alternance, suite à la signature d'un contrat d'apprentissage ou en attente d'une signature de contrat, vous intégrez le CFA Ambition Soins Lyon pour préparer votre diplôme aide-soignant. Je suis heureuse de vous accueillir au sein de notre établissement de vous accompagner tout au long de votre parcours.

Mon objectif est de vous proposer une formation de qualité et d'être vigilante à votre bien-être durant votre formation.

L'équipe pédagogique et moi-même sommes soucieux de vous accompagner à devenir des professionnels compétents et épanouis.

L'objectif de ce livret d'accueil est de faciliter votre intégration au sein de notre structure, ainsi vous y trouverez toutes les informations utiles en lien avec votre formation aide-soignante et la vie pratique au sein du CFA.

Vous souhaitant la bienvenue au CFA Ambition Soins Lyon.

Sylvie CLARY

PRESENTATION DU CFA

Le CFA Ambition Soins Lyon a été créé en 2025, il est rattaché à l'hôpital Saint Joseph Saint Luc qui est un établissement de santé privé d'intérêt collectif. Le CFA est dans les locaux de l'Institut de Formation J. LEPERCQ 42 bis rue du professeur Grignard, dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le CFA accueille jusqu'à 25 apprentis par promotion, la petite taille de la promotion permet d'établir des relations de proximité et un accompagnement individualisé des apprentis.

Dans les locaux sont également accueillis des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants.

DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS

Une salle de simulation avec un mannequin haute technicité

Une salle de travaux pratiques

Un centre de documentations et d'informations

Une salle informatique avec ordinateurs, scanner et imprimante

PEDAGOGIE ADAPTÉE

Le CFA met en œuvre une pédagogie différenciée qui permet de tenir compte des spécificités des jeunes en formation :

- ✿ individualisation des parcours de formation en fonction des acquis antérieurs,
- ✿ un suivi pédagogique personnalisé
- ✿ un suivi pédagogique collectif
- ✿ des ateliers renforcés en cas de difficultés rencontrées dans les apprentissages,

Moyens et outils pédagogiques

- ✿ Cours dispensés en présentiel
- ✿ Logiciel MyKomunoté permettant d'avoir toutes les informations liées à votre formation
- ✿ Google Drive donnant accès aux cours en ligne et documents importants
- ✿ LE CDI : Manuels, revues professionnelles, BD ou romans sont mis à disposition des apprentis. Ils peuvent être consultés sur place ou être empruntés

Personne en situation de handicap

Un référent handicap est présent à l'institut et informe en début d'année les élèves sur ses missions, et les aménagements possibles de scolarité. Un temps individuel leur est proposé pour définir leurs besoins.

Contact : Sylvie Jolivet (jusqu'en juin) sjolivet@saintjosephsaintluc.fr ensuite Maude KCHIOUCH : mkchiouch@saintjosephsaintluc.fr

Un guide de l'apprentissage aménagé est disponible sur le Google drive et dans le bureau de la référente handicap.

PROJETS PÉDAGOGIQUES, EDUCATIFS ET CITOYENS

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

La conception de l'apprentissage s'appuie sur des modèles pédagogiques et sur des valeurs partagées. Notre conception de l'apprentissage se situe dans une approche socio-constructiviste.

Cette méthode vise la motivation de l'apprenti pour que l'apprentissage soit intentionnel : l'apprenti devient acteur de son apprentissage.

Il identifie les processus sur lesquels il construit ses connaissances par une pratique réflexive. Il développe seul et en groupe ses savoirs à partir de ses connaissances antérieures en établissant des liens entre celles-ci et les réalités avec lesquelles elles s'articulent.

L'apprentissage avec les autres permet à l'apprenti :

- ✿ De potentialiser ses apprentissages,
- ✿ D'activer de nouveaux apprentissages,
- ✿ D'apprendre à travailler en équipe, à collaborer avec ses pairs et avec les autres professionnels,
- ✿ De développer des valeurs de tolérance, de solidarité.

La formation se déroule en alternance avec des temps au CFA, des temps en stage et des temps employeur.. Ces deux lieux de formation sont complémentaires. Cette alternance est indispensable à l'acquisition des compétences.

La conception de l'apprentissage en stage s'appuie sur le concept d'alternance intégrative.

L'alternance intégrative est :

- ✿ Un processus par lequel l'apprenti construit ses savoirs professionnels.
- ✿ Un dispositif garantissant l'acquisition des compétences exigées par l'exercice du métier.

L'alternance intégrative permet de :

- ✿ Faire vivre la collaboration entre les différents acteurs de la formation.
- ✿ Construire des connaissances en reliant les savoirs pratiques et les savoirs théoriques.

L'apprentissage en stage permet à l'apprenti :

- ✿ De confirmer sa motivation et son orientation professionnelle.
- ✿ D'acquérir les compétences professionnelles par : la réalisation des gestes techniques, la mise en œuvre de la démarche de soins, l'identification de son rôle en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, l'approche de la complexité des situations, l'acquisition d'un langage professionnel.
- ✿ D'acquérir une posture professionnelle adaptée par : la recherche de la juste distance, la collaboration entre tous les acteurs de soins,
- ✿ La projection dans une fonction soignante,
- ✿ L'intégration dans une équipe de soins.

En complément des apprentissages dispensés au CFA pour former les apprenants à un métier, le CFA propose des projets permettant de développer et de valoriser leurs compétences :

- ✿ Programme de mobilité nationale ou internationale de type ERASMUS+ dans le cadre d'un stage hors employeur
- ✿ Projets « Santé & prévention », prévention aux risques de maladies professionnelles...
- ✿ Simulation
- ✿ Participation aux différentes instances et salons....

DEMARCHE QUALITE

Dans un souci d'amélioration, le CFA vous enverra des enquêtes pendant et à l'issue de votre formation :

- ✿ Une enquête de rentrée
- ✿ Une enquête mi-parcours de formation
- ✿ Une enquête de satisfaction à la fin de votre formation.
- ✿ Une enquête d'insertion, 6 à 8 mois après la fin de votre formation.

Nous comptons sur vous pour y répondre !

VENIR AU CFA

Métro ligne B (arrêt Jean Macé)

Tramway T2 (arrêt Jean Macé ou Centre Berthelot)

Bus : C7-C12-C14

SNCF : gare Jean Macé (5 min de marche), gare Perrache (10 minutes de marche) ou gare Part-Dieu (5 minutes en métro, puis 5 minutes de marche).

CONCTACTER LE CFA

Le CFA est ouvert de 7h50 à 17h 30 tous les jours

Vous pouvez nous joindre au téléphone au 04.78.61.63.20 de 08h00 à 17h00 ou par mail à cfa-asl@saintjosephsaintluc.fr ou envoyer un mail à votre référent pédagogique

A qui m'adresser ? Pourquoi ?

Je m'adresse à ces services lorsque...

- ✿ J'ai des questions sur ma formation, sur mes résultats, mes retards ou mes absences, je rencontre des difficultés avec mon employeur, je rencontre des problématiques d'assiduité ou de discipline.

Pôle pédagogique : mail de votre référent pédagogique : l'initiale du prénom, le nom de famille@saintjosephsaintluc.fr

- ✿ J'ai des questions sur mon contrat d'apprentissage.
- ✿ Mon employeur n'a pas reçu la convention de formation de mon contrat d'apprentissage.
- ✿ Je suis absent ou en retard

Pôle administratif : kmatile@saintjosephsaintluc.fr

- ✿ J'ai des questions sur les stages (horaires, accessibilité...), je n'arrive pas à joindre la Cadre de Santé/unité. Mobilité nationale et internationale

Pôle stage : acurt@ saintjosephsaintluc.fr

- ✿ J'ai besoin d'un aménagement au cours de ma formation (parcours aménagés).
- ✿ Je suis en situation de handicap et je demande un accompagnement.

Pôle Handicap : referenthandicap@saintjosephsaintluc.fr

ACCUEIL DE L'APPRENTI

Une journée d'accueil est proposée à tout apprenant qui arrive au CFA. Sur ce temps d'accueil, je serai informé(e) sur...

L'INTÉGRATION

Le CFA et les salles dans lesquelles je vais travailler (Visite des locaux)
Les formalités administratives (certificat de scolarité)
La vie pratique au CFA
Les équipes pédagogiques et administratives

La FORMATION

Mon emploi du temps et l'équipe des formateurs
Le référentiel de formation
Les évaluations et la diplomation
Les stages
Les tenues professionnelles

Le SUIVI

Le règlement intérieur

Les suivis pédagogiques

L'utilisation des outils numériques (formation Mykommunoté, formation Microsoft Office 365), e-learning

SUIVI DE L'APPRENTI DURANT SA FORMATION

Afin de permettre un suivi régulier de l'apprenant en formation, différents outils et dispositifs sont utilisés :

Le **Livret d'apprentissage** et Mykommunoté permettent de suivre la progression de l'apprenti et de communiquer avec les employeurs.

Les **visites d'entreprise** : le formateur rencontre l'apprenant et le maître d'apprentissage en entreprise afin d'évaluer l'intégration de l'apprenant dans l'entreprise, d'échanger sur sa progression en lien avec le référentiel de formation et de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le CFA.

Le **dispositif de médiation** : les entreprises ou les apprenants peuvent solliciter l'espace médiation pour être accompagnés sur des questions liées au contrat de travail et/ou à la relation entre les deux parties.

CADRE DE VIE

Les apprentis ont accès librement à un petit jardin au cœur de la ville attenante à l'Institut où sont installés des tables et des bancs.

Les apprentis sont sollicités sur la base du volontariat pour représenter l'Institut lors des journées portes ouvertes.

Les apprentis peuvent déjeuner au self de l'hôpital pour un tarif moyen de 3.50 €

LES AIDES AUX APPRENTIS

☀ Les tenues professionnelles

Les tenues de l'apprenti seront commandées par le CFA en début de formation. Vous devrez avancer le paiement des tenues et vous faire rembourser par la suite.

Les modalités de prise en charge varient en fonction du type de contrat (privé ou public, ou suite de contrat...).

☀ Carte Pass Région

☀ CARTE D'APPRENTI : Elle donne droit à des réductions dans certains magasins ou pour certains loisirs (cinéma, piscine, restauration rapide...).

☀ Aide au permis de conduire

Depuis le 1er janvier 2019, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'Etat d'un **montant forfaitaire de 500 €** pour financer leur permis de conduire.

Conditions :

- être âgé d'au moins 18 ans
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- être engagé dans un parcours d'obtention du permis B.

Pour toute information concernant l'aide au permis de conduire, vous devez vous adresser au secrétariat du CFA

Contact : Karine MATILE : kmatile@saintjosephsaintluc.fr

☼ Aide au premier équipement :

L'aide au premier équipement professionnel est destinée aux apprentis formés au sein de notre CFA. Elle permet aux jeunes ayant signés un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'être dotés d'un premier équipement professionnel individuel, nécessaire au bon déroulement de leur formation. Cette aide est une ressource attribuée par les OPCO et sa gestion est assurée par le CFA. Chaque apprenti est équipé une seule fois pour la durée du cycle de formation. L'équipement reste la propriété de l'apprenti.

LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES PAR LE CFA POUR TOUS LES APPRENTIS EN STAGE, EN COURS ET CHEZ L'EMPLOYEUR

API

- un temps de régulation en promotion complète pendant les différents temps CFA
- Un référent pédagogique pour chaque apprenti
- Un temps planning d'intégration des connaissances pour chaque blocs et modules
- Des suivis pédagogiques individuels programmés systématiquement en retour de stage / ou à la demande de l'apprenti et/ou du formateur et/ou du MAP

STAGE

- Préparation départ en stage
- Elaboration des objectifs de stage en TD en fonction de leur spécificité
- Bilan mi-stage à réaliser par l'apprenti et son maître de stage en s'appuyant sur les objectifs de stage et la fiche d'évaluation des compétences
- Temps retour de stage "guide pour vécu de stage" en groupe puis en individuel

Cours

- Supports de cours donnés en amont en PDF rattachés au planning
- Méthode de travail en TD en début de formation puis accompagnement individualisé à la demande de l'apprenti
- Evaluations et TD formatifs avant les évaluations normatives
- Consultation des copies avant la session de rattrapage à la demande des apprentis

Employeur

- Visite d'installation par le référent pédagogique avec MAP et apprenti
- visite de mi-parcours
- visite de désinstallation en fin de formation avec MAP et apprenti
- Entretien téléphonique par le référent pédagogique avec soit le maître d'apprentissage soit l'employeur
- Réunion d'information en début d'année sur le déroulement et les attendus pour l'apprenti avec les employeurs

MEMENTO SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES D'AIDES EN CAS DE DIFFICULTES

La Précarité

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. Cette situation peut arriver à n'importe qui.

Vers qui se tourner

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle. Pour la Métropole de Lyon, le Fonds d'aide aux jeunes est organisé selon deux grandes orientations : Un soutien financier / L'attribution d'aides financières ponctuelles <https://www.grandlyon.com/services/fonds-d-aide-aux-jeunes>

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé du Vinatier (PASS) est un dispositif qui facilite l'accès immédiat aux soins psychiques des personnes en situation de précarité. La PASS est une consultation sociale couplée à une consultation de médecine générale ou psychiatrique. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Adresse : 95, Boulevard Pinel - 69500 Bron Téléphone : 04-37-91-52-07

La Métropole aidante peut vous aider à mieux connaître vos droits et les solutions qui existent pour vous. Associations, établissements de santé, services publics ou encore entreprises ce sont des réunions pour apporter des réponses coordonnées et faciles d'accès (séjours de répit, soutien psychologique, aide administrative, formation...). C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 11h à 19h et le samedi de 09h à 14h. Adresse : 292, rue Vendôme - 69003 Lyon Téléphone : 04-72-69-15-28 Site : www.metropole-aidante.fr

La Maison de la Métropole pour les Solidarités – MDMS est la porte d'entrée unique pour toutes les demandes d'accompagnement et de prestations sociales pour les personnes isolées, les familles, les personnes âgées ou handicapées. Elles sont réparties dans les 9 arrondissements de Lyon. Le premier contact se fait sans rendez-vous. <https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole-de-lyon>

CIDF Soutien juridique gratuit (femmes et familles, et droit du travail) <https://rhonearcalpin-interdepartemental.cidff.info>

Boutique Emmaüs : possibilités d'achats de meubles et vêtements à petits prix : <http://emmaus-lyon.org/>

Pour les banques alimentaires, il est nécessaire d'avoir un courrier d'une assistance sociale

Le logement :

Comment trouver un garant ?

La garantie VISALE d'Action Logement : Quand personne dans votre entourage ne peut se porter garant pour la location d'un futur logement, vous pouvez demander gratuitement à VISALE d'être votre garant, afin de renforcer votre dossier et rassurer le propriétaire qui sera garanti de percevoir le loyer en cas d'impayés sur toute la durée du bail. Pour plus d'infos sur les conditions et la démarche, recherchez « Visale action logement » : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

Comment payer la caution ?

La caution ou le dépôt de garantie est une somme d'argent demandée par le bailleur (propriétaire, agence immobilière...) avant d'entrer dans un logement, et qui sera restituée à la sortie des lieux si aucune

dégradation (ou impayés de loyer) n'est constatée. Pour vous éviter d'avancer cet argent, il existe l'Avance Loca-Pass. Concrètement, Action Logement verse à votre place le dépôt de garantie demandé par le bailleur et vous rembourserez Action Logement petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1.200 euros maximum. Pour plus d'infos sur les conditions et la démarche, recherchez « Loca pass action logement » : <https://locapass.actionlogement.fr/>

J'ai besoin d'aide pour payer mon loyer

L'aide MOBILI-JEUNE d'Action Logement & l'allocation logement de la CAF

Si vous avez emménagé dans un logement éloigné de votre résidence précédente afin de vous rapprocher de votre lieu de travail ou de formation, ou si vous devez payer deux loyers pour deux logements en même temps, l'aide Mobili-jeune peut vous aider à financer une partie de votre loyer (entre 10€ et 100€ par mois maximum). Pour plus d'infos, recherchez « Mobili jeune action logement »

<https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

CAF : Vous pouvez aussi faire une demande d'allocations logement, calculée en fonction de vos ressources. Pour savoir si vous y avez droit, recherchez « simulateur allocations logement CAF » sur internet.

Les Organismes de préventions et d'aides à la santé :

Addictions, santé mentale, sexualité, nutrition, handicap, mal être au travail, conflits familiaux, grossesse... En fonction de vos besoins, des structures spécialisées peuvent vous aider.

Vers qui se tourner

Fil Santé Jeunes qui propose une ligne d'écoute anonyme et gratuite, accessible 7 jours sur 7 au 0 800 235 236 pour les jeunes de 12 à 25 ans. Plus d'infos sur www.filsantejeunes.com

Santé prévention : Vous avez des questions sur la sexualité, votre vie de couple ou familiale, sur la contraception ? Vous pouvez en parler et vous informer dans nos centres de santé et d'éducation sexuelle. Ce sont des lieux d'information, d'écoute et de consultation. Ces centres sont gratuits pour les moins de 18 ans et pour les personnes qui n'ont pas d'assurance médicale.

<https://www.grandlyon.com/centres-sante-et-education-sexuelles-cses>

Prévention suicide : Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, vous pouvez contacter le numéro national de prévention, le 3114. <https://3114.fr/>

Le Centre de prévention du suicide du Vinatier propose une aide et un suivi psychique et psychologique gratuit à Lyon, à toute personne endeuillée par le suicide (familles, proches, professionnels). Il intervient également avant ou après un geste suicidaire pour une personne en crise. Les professionnels peuvent solliciter le centre pour une expertise ou une évaluation. Téléphone : 04-37-91-52-10 ; mail : cps@ch-le-vinatier.fr

Le centre ATIS propose une aide et un suivi psychologique sur Lyon, à toute personne qui rencontre des difficultés de solitude, confiance en soi, phobie sociale, stress, anxiété, souffrance au travail, dépression, suicide. La prise de rendez-vous peut se faire du lundi au vendredi de 14h à 17h, par téléphone ou directement au centre. Adresse : 5, rue Pizay - 69001 Lyon Téléphone : 04-78-28-77-93

D'autres structures et associations :

- Suicide Écoute : 01 45 39 40 00 (24h/24, 7j/7)
- SOS Suicide Phénix : 01 40 44 46 45 (24h/24, 7j/7)
- SOS Amitié : 09 72 39 40 50 (24h/24, 7j/7)

Le harcèlement

AU TRAVAIL

Le mal-être au travail est un véritable problème. Deux types de harcèlements coexistent :

- **Le harcèlement moral** se caractérise par des agissements répétés (propos injurieux ou critiques, menaces, intimidations ou chantages, isolement par rapport au groupe) qui visent à dégrader les conditions de travail de la victime ainsi que de compromettre son avenir professionnel mais également de nuire à sa santé mentale et physique tout en portant atteinte à ses droits et à sa dignité.
- **Le harcèlement sexuel** se constitue par des agissements répétés tels que des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste (chantage sexuel, remarques sexistes, messages à caractère pornographique) créant une situation intimidante et hostile tout en portant atteinte à la dignité de la victime et ayant même dans certains cas pour but d'obtenir des avantages de nature sexuelle

Vers qui se tourner :

- En parler à son employeur afin qu'il puisse mener une enquête. Celui-ci a pour obligation de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de prévenir et punir le harcèlement moral ou sexuel. Il doit porter à la connaissance des salariés les dispositions du code pénal à ce sujet et collaborer avec les représentants du personnel.
- Prendre contact avec la médecine du travail si votre santé mentale ou physique a été affectée
- Prendre contact avec des associations :

France Victimes : [Lutter contre le harcèlement au travail - France Victimes](#) numéro de téléphone : 116

Souffrance au travail : : [Souffrance au Travail | SET Annuaire des Consultations Souffrance et Travail](#)
[Harcèlement moral | Service-Public.fr](#)

Autres

Le Mas aides aux victimes, au sens large (harcèlement, accidents, agressions)

Le service Info-Droits-Victimes (IDV) assure deux types d'aide aux personnes : l'aide aux victimes et l'accès au Droit. <https://www.mas-asso.fr/service/info-droits-victimes/>

Numéros ou liens utiles

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE utiles à connaître

NUMÉROS D'URGENCE

- 112 Numéro d'appel d'urgence européen
- 15 SAMU
- 18 Pompiers
- 17 Police/Gendarmerie
- 114 Numéro d'urgence (sms) pour les sourds et les malentendants

NUMÉROS DE PRÉVENTION

- 3919 Femmes victimes de violence
- 3114 Prévention du suicide
- 116 006 France Victimes
- 3018 Lutte contre les violences en ligne
- 119 Allo enfance en danger
- 3977 Maltraitance des personnes en situation de handicap et des personnes âgées
- 01 40 47 06 06 Violences des femmes handicapées
- 0800 235 236 Fil Santé Jeunes

NUMÉROS D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET JURIDIQUES

- 3939 Allô Service Public
- 0800 360 360 Conseils de proximité pour personnes handicapées et aidants
- 0805 805 110 Informations sur l'école inclusive
- 09 69 39 00 00 Défenseur des droits
- 09 80 80 01 49 Agir Handicap

L'application Ma sécurité

Accueil
En cas d'urgence
Appeler le 112
Besoin d'aide ?
Appeler le 116 006

Infos et conseils pratiques
Tchat 24/24 avec des policiers et gendarmes
Signalements
Écoute et accompagnement des victimes

Aide-sociale.fr

<https://www.aide-sociale.fr/>



Accédez à
+ de 300 aides

En moins de 5 minutes,
un vrai jeu d'enfant !

[Je fais ma simulation](#)